

# Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Confort

Mis à jour le 10 mars 2026

## Conditions d'entrée et prérequis

- La Validation des Acquis de l'Expérience est ouverte à tout public ayant **une expérience dans le domaine du diplôme visé**
- Avoir bénéficié d'un pré-diagnostic téléphonique.

## Niveau d'entrée

Sans diplôme

## Niveau de sortie

Non certifiant

## Public visé

Demandeur d'emploi, salarié, entrepreneur

## Rythme

Temps partiel

## Durée en centre

18 heures

## Validation

- Obtention du diplôme ou de blocs de compétences

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

Jury VAE (2 sessions par an)

Transformez votre expérience en diplôme !

## Objectifs professionnels

L'accompagnement commence par une **étude de faisabilité du projet VAE** puis une **aide méthodologique proposée au candidat à la VAE** pour constituer son dossier (Livret 2) et pour **préparer l'entretien avec le jury du diplôme retenu**.

C'est une prestation qui offre au candidat des chances supplémentaires d'aller jusqu'au bout de sa **démarche VAE et de mieux appréhender les attentes du diplôme**.

## Contenu

- **Etude de projet personnalisée / Faisabilité**  
Entretien conseil avec un conseiller / étude de faisabilité
- **Méthodologie pour livret 2 (ressources en ligne) :**  
Aide à l'utilisation des ressources en ligne  
Aide au choix des activités
- **Construction du livret 2 en relation avec les attentes du diplôme ou des blocs de compétences**  
Conseils et commentaires sur les contenus et la finalisation du livret 2  
Aide et conseils pour les démarches administratives
- **Préparation à l'entretien avec le jury**  
Mise en situation de présentation devant un jury en atelier collectif

## Modalités pédagogiques

- Les séances se déroulent soit en **présentiel**, soit en **mixte** (= Présentiel + Plateforme [vae.education.gouv.fr](http://vae.education.gouv.fr)).
- Les rendez-vous en présentiel peuvent être proposés au bureau du conseiller et /ou en visioconférence.
- Les modalités sont fixées entre le conseiller et le candidat en tenant compte du niveau d'utilisation des outils digitaux nécessaires. Une aide à la prise en main peut être proposée par le conseiller.
- Des entretiens individualisés sont organisés pour la faisabilité du projet et la construction du Livret 2.
- La préparation à l'entretien avec le jury s'organise lors d'un atelier collectif.
- Une aide administrative liée au financement de l'accompagnement VAE est proposée au candidat.

## Profil des intervenants

Conseillers VAE experts, formés et habilités par le rectorat de l'académie de Strasbourg

## Les plus

Taux de validation totale ou partielle : **90%**

## Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

# Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) – Confort

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

## Entrée-sortie permanente

Oui

## Codes réglementaires

- Formacode : 44590
- Code NSF : 315m, 333

## Délais et modalités d'accès

Pas de délai. Entrée et sortie permanente.  
18 H d'accompagnement

## Financements possibles

Plusieurs financements possibles : **Financement CPF, employeur, OPCO, auto-financement, ...**

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- DAVA Alsace
- 2 rue Adolphe Seyboth  
67000 Strasbourg
- ce.dava@ac-strasbourg.fr
- 03 88 14 10 10
- www.dava-alsace.fr